

**CONSEIL DÉPARTEMENTAL
DES
BOUCHES-DU-RHÔNE**

RAPPORTEUR(S) : MME SYLVIE CARREGA

**DÉLIBÉRATION DE LA COMMISSION PERMANENTE
15 Décembre 2017**

OBJET : OPH 13 Habitat: acquisition en VEFA de 18 logements PLS à Aubagne

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu la délibération du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône en date du 16 avril 2015, donnant délégations de compétences à la Commission permanente du Conseil départemental,

La Commission permanente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, réunie le 15 Décembre 2017 dans l'Hôtel du Département à Marseille, le quorum étant atteint,

Au bénéfice des considérations mentionnées dans le rapport,

A décider :

- d'octroyer à l'OPH « 13 Habitat » un complément de subvention de 241 287 € pour la construction en VEFA de 18 logements sociaux locatifs sociaux PLS en résidence intergénérationnelle « Le Domaine des Gavotines » à Aubagne, intéressant une base de travaux subventionnable de 1 608 578 TTC ;
- d'autoriser la Présidente du Conseil départemental à signer la convention de mise en œuvre de cette aide complémentaire et de réservation de 6 logements en faveur du Département ;
- d'approuver les affectations comme indiqué en annexe III du rapport.

La dépense correspondante sera imputée au chapitre 204 du budget départemental.

A l'unanimité

M. ROYER-PERREAUT ne prend pas part au vote.

ADOPTE

**Pour la Présidente du Conseil départemental
des Bouches-du-Rhône
et par délégation**

Signé

Nathalie Tarrisse

Directrice

du Service des Séances de l'Assemblée